



EDITO

Comme vous pourrez le constater, l'hiver a été mis à profit pour parfaire nos équipements et mettre à niveau nos véhicules et matériels.

La saison s'annonce et déjà la sécheresse nous rappelle l'importance de notre mobilisation d'autant que la longue période de confinement va certainement ajouter des risques liés « à la joie du retour à une certaine liberté »

...

Plus que jamais donc, notre communauté villageoise compte sur nous et je sais pouvoir compter sur vous.

Je vous remercie par avance pour votre mobilisation jamais démentie.

Nous recrutons ; faites-le savoir autour de vous car si nos missions s'alourdissaient, nous devrions pouvoir compter sur plus de bénévoles sachant que chacun sait bien qu'il est déjà parfois difficile de faire face lors d'un été particulièrement « rouge » ou pas d'ailleurs.

Merci encore pour votre implication et à très bientôt sur le terrain !

Marc FUSAT



LE CALENDRIER OPERATIONNEL 2021

Comme à l'accoutumée, notre calendrier opérationnel débutera le 1er juin pour se terminer le 30 septembre sauf avancement et/ou prolongation par arrêté préfectoral.

Cela ne nous interdit pas de tourner hors de ces périodes si nous l'estimons utile et nécessaire notamment pour cause de sécheresse précoce ou d'affluence particulière de touristes sur certaines dates. Cela nécessite des équipiers disponibles ; n'hésitez pas à lancer des appels ou répondre à des demandes via notre groupe WhatsApp ou SMS.

Cette année, des visites régulières aux Domaines des Plaines Marguerite et du Petit Roman seraient certainement appréciées.

LES ACTIVITES DU TRIMESTRE PRECEDENT

Le 19 décembre 2020, le véhicule Nissan avait été équipé avec la lame de déneigement. Celle-ci a été remise le 25 mars dernier.

Le véhicule Ford a été révisé. Son train de pneus a été changé ainsi que sa radio qui avait rendu l'âme en fin de saison dernière.

Deux nouvelles lances sont en commande pour la motopompe.

Le Comité s'est aussi doté de supports bois pour l'affichage ; les nouvelles affiches seront plastifiées et agrafées sur ces nouveaux supports. Notre essai de plastification des affiches en 2020 ayant permis une plus longue durée de vie, nous renouvelerons cette opération cette année.

Les éléments de vêture complémentaires ont été mis à disposition au local en début d'année.

LES ACTIVITES DU TRIMESTRE A VENIR

- Peu d'espoir de reprendre nos activités en milieu scolaire compte tenu de la situation sanitaire générale et dans les écoles en particulier.
- Les nouveaux supports d'affichage seront préparés semaine prochaine (perçage, peinture orange) ainsi que la plastification des affiches.
- L'affichage sur notre zone d'action sera programmé fin mai début juin.
- Une réunion de début de saison sera organisée courant mai ainsi qu'une matinée de reprise en main du matériel.

LES INFORMATIONS OPERATIONNELLES A RETENIR

- Le planning des patrouilles 2021 sera arrêté lors de la réunion de début de saison.
- La plupart de nos procédures ont fait l'objet de fiches techniques : utilisation des pompes embarquées, utilisation de la motopompe, de la nouvelle radio...N'hésitez pas à les consulter, utiliser... merci de nous faire vos éventuelles remarques permettant de les améliorer.
- Faites connaître notre site internet et consultez les « informations Equipiers régulièrement mises à jour :
- <https://www.ccfmaussanelesalpilles.com/>

NOTRE ZONE DE COUVERTURE

Notre objectif est surtout d'être repérable et visible. Rester sur les routes est certainement le plus à recommander ce qui n'exclut pas d'emprunter des chemins et pistes que l'expérience de chacun pourrait privilégier en fonction des risques connus.

Chaque fois que nécessaire et encore plus en cette période si particulière, notre discours doit être clair et devenir impératif si besoin, tout en restant courtois. Il en va de la sécurité des massifs et de nos collines.

Rappelons que l'ensemble du territoire du parc régional est interdit à tous véhicules terrestres à moteur et ce du 1er janvier au 31 décembre, sauf ceux soumis à dérogation bien évidemment. De la même façon, aucun campeur (de la simple tente au camping car) n'y est autorisé. Seuls les campings officiels sont autorisés hors tout campement sauvage.

Une mention spéciale pour le Lagon Bleu (carrière du mas rouge) : les sens interdits restent très peu dissuasifs d'autant que les GPS et les réseaux sociaux en font la publicité ! Les risques de contravention et de perte de points sur permis de conduire sont à « rabâcher » ...



L'ASTUCE DU MOMENT

<http://www.prevention-incendie-foret.com>

L'Entente de Valabre est à l'initiative du développement de l'application mobile Prévention Incendie, utile aux randonneurs, résidents et touristes ainsi qu'aux intervenants de la prévention et de la lutte.

Connaître le niveau de risque incendie, afficher la position GPS ou DFCI, alerter les secours rapidement, ... découvrez l'ensemble des fonctionnalités en détail en suivant le lien ci dessus.

Niveau des risques, positionnement GPS, carroyage DFCI, alerte secours en temps réel...une appli très bien faite et hyper utile pour un Comité Feu.



NOS POINTS DE REPERE (cette rubrique ne demande qu'à être enrichie de vos propres connaissances !)

LES CAISSES DE JEAN-JEAN



L'**Oppidum des Caisse de Jean-Jean** situé sur le territoire de la commune de **Mouriès**, date de l'époque protohistorique/gallo romaine. Il s'agit d'un oppidum situé dans une cuvette entourée de deux barres rocheuses au nord et au sud qui se rejoignent à l'est pour former une acropole (plateau rocheux calcaire) de 300 mètres de long. Cet oppidum couvre une superficie totale de 14,5 hectares et s'étend sur quatre zones étagées du nord au sud.

Chacune des deux extrémités de cet espace est constituée d'un rempart, de telle sorte que le village, protégé par ces deux murs, se trouvait dans une position quasi imprenable.

De cette position, le débouché par le **Destet** d'un chemin de traversée des Alpilles passant par le défilé de la **Vallongue**, pouvait être surveillé.

La zone archéologique comprend un habitat en hauteur, l'**oppidum des Caisse**, et en contrebas, du côté sud, le site de **Tericiae**, dans la plaine (habitats et nécropoles). L'ensemble couvre plus de 10 hectares. L'occupation, commencée aux VIème-Vème siècles av. J.C, s'est poursuivie jusqu'à la fin du Bas-Empire. Le site est connu depuis le début du XIXe siècle.

Jehan fils de Jehan (Jean-Jean), est le premier propriétaire connu de l'endroit.